

Le 21/09/2021

## **Les prix augmentent ? Il y a urgence à augmenter les salaires ! Avec les 6 milliards en 6 mois, c'est possible**

Tout le monde constate que les prix ne cessent d'augmenter, que ce soit les prix des denrées alimentaires ou surtout les prix de l'énergie (gaz, électricité et carburant).

Et ce n'est pas le chèque énergie de 100 € du gouvernement qui va changer quelque chose surtout que l'écrasante majorité d'entre nous ne vont pas en bénéficier.

Il y a une semaine, le journal Le Parisien publiait un sondage où les personnes interrogées estiment qu'il leur manque 467 € à la fin du mois !

Suite à la hausse officielle des prix, le SMIC a été augmenté de 34 € brut par mois ce qui correspond à 25 centimes par heure ! C'est une provocation tellement c'est dérisoire !

**Que l'on soit intérimaire, sous-traitants ou en CDI, ce qu'il nous faut c'est une vraie augmentation générale des salaires et que nos salaires suivent l'augmentation de la hausse des prix !**

L'accord salarial à PSA signé en février dernier par tous les syndicats sauf la CGT nous a donné que des miettes et a même supprimé le peu d'AI (Augmentations Individuelles).

**Ce n'est que par une mobilisation collective, en instaurant un rapport de force que l'on pourra imposer à PSA de vraies augmentations de salaire !**

**Le 5 octobre, la CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à une journée de mobilisation et de grève pour défendre l'emploi et les salaires !**

**Cette journée de mobilisation est une occasion pour y défendre nos intérêts contre les attaques du patronat et du gouvernement !**

### Info CGT Groupe PSA

L'aide de Malakoff Humanis agirc-arrco de 2020 est reconduite en 2021 pour ceux qui l'avait ratée.

En 2020, la CGT avait communiqué cette information que chaque salarié pouvait bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 1 500 € suite aux jours de chômage partiel.

Cette aide est reconduite pour 2021 **UNIQUEMENT** pour tous ceux qui n'en avaient pas bénéficié en 2020.

Il suffit de constituer un dossier à envoyer avant le 31 décembre 2021.

Nous conseillons d'attendre la fin de l'année pour envoyer le dossier.

### **COMMENT FAIRE POUR EN BÉNÉFICIER :**

Il suffit d'envoyer un mail à l'adresse :

**[aideexceptionnelle.agircarrco@malakoffhumanis.com](mailto:aideexceptionnelle.agircarrco@malakoffhumanis.com)**

**Préciser dans le message ses nom, prénoms, numéro de Sécurité sociale, adresse postale, numéro de téléphone et nom de l'entreprise.**